

Des questions fréquentes



Mon enfant doit-il être propre ?

La propreté n'est pas exigée. Cet apprentissage progressif se fera en étroite collaboration avec l'école.

Dois-je annuler les autres modes de garde ?

Non car votre enfant ne fera peut-être pas des journées complètes dès la rentrée. Il faut un temps d'adaptation. Il peut être aussi malade. Dans tous ces cas, il est nécessaire de conserver ou d'avoir un moyen de garde autre que l'école.

Et si mon enfant ne se plait pas à l'école ?

Votre enfant va progressivement prendre des repères mais si l'adaptation est trop difficile, sa rentrée sera reportée.

Pourra-t-il dormir à la maison ?

En fonction du contrat d'adaptation que vous établirez avec l'école, votre enfant sera peut-être amené à dormir à la maison ou à y manger. Chaque enfant a son propre contrat d'adaptation qui évolue en fonction de ses besoins.



A l'école maternelle, il pourra ...

- Développer son langage.
- Développer sa confiance en soi et son envie d'apprendre.
- Découvrir les autres et apprendre à partager.
- Encourager sa sensibilité et son imagination.

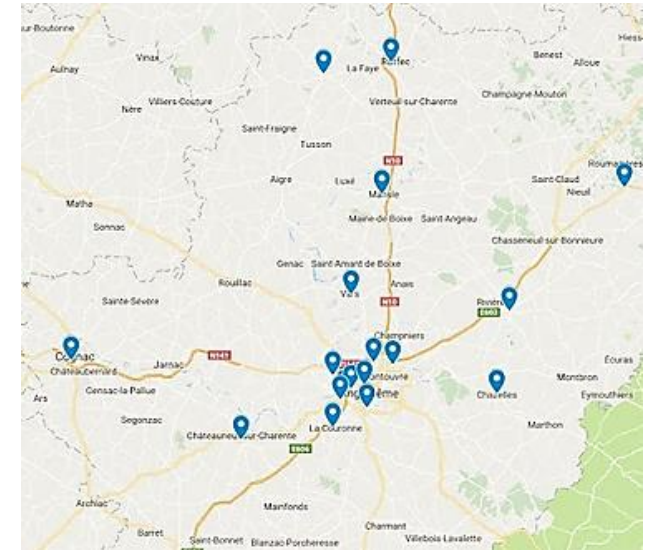


Donner plus de temps pour réussir à l'école

- Votre enfant fera des activités prévues pour son âge. Il apprendra en jouant, s'exercera à parler et rencontrera d'autres enfants de son âge.
- Lui donner plus de temps pour les apprentissages, c'est déjà préparer sa réussite au cours préparatoire.



Des classes spécifiques à l'accueil des enfants de deux ans en Charente



Toutes les écoles n'accueillent pas les enfants de moins de trois ans.

Dans certains secteurs géographiques (zones d'éducation prioritaire ou rurales), il existe des classes spécifiques pour les enfants de moins de trois ans.

A la rentrée 2017, il y en aura 19 en Charente.

Une école maternelles peut accueillir des enfants de moins de trois ans dans la limite des places disponibles.

Préparer sa rentrée

1



Prendre contact avec la mairie vers avril pour inscrire votre enfant et connaître les conditions d'accueil.

2

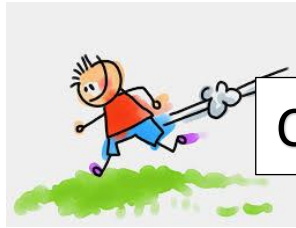


Prendre contact avec le directeur de l'école vers juin pour procéder à l'admission de votre enfant. Vous pourrez aussi visiter l'école.

3



Prendre contact avec l'enseignant(e) pour préparer sa rentrée dans les meilleures conditions et poser toutes les questions souhaitées.



Contacts

.....
.....
.....
.....
.....
.....

<http://www.education.gouv.fr/cid100762/reussir-le-developpement-de-la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-3-ans.html>



Que va-t-il apprendre à l'école ?

Une vidéo sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=BMU4DZKmww&feature=youtu.be>



Plaquette élaborée par la Mission maternelle de l'Education Nationale 16 :

ce.preelementaire16@ac-poitiers.fr

A l'école dès 2 ans

Credits : Education Nationale



Votre enfant aura 2 ans avant le 31 décembre.

Pour lui donner plus de chances de réussite, il peut entrer à l'école maternelle.



Les enfants de 2 ans sont accueillis dans des classes dont le matériel et le mobilier sont adaptés.



Les enseignants et les assistants sont formés pour s'occuper des jeunes enfants.



Votre enfant apprendra en jouant, s'exercera à parler et rencontrera d'autres enfants de son âge.